

Publié sur *ORDIF* (<http://www.ordif.com>)

[Accueil](#) > [Tri à la source des biodéchets](#)



Mardi 15 Mars 2016 - 09:00

L'ORDIF a organisé le 15 mars 2016 une matinée sur le tri des biodéchets à la source dans le cadre du projet Bin2Grid.

10 tonnes par an : c'est le seuil applicable en 2016 pour la mise en place du tri des biodéchets à la source.

Ce nouveau contexte réglementaire ouvre une nouvelle ère: celle de l'économie circulaire de la matière organique.

Il crée un ensemble d'opportunités pour tous les acteurs franciliens : réduction des quantités envoyées en élimination, production d'un amendement organique pour lutter contre l'appauvrissement des sols, production d'une énergie à la fois renouvelable et stockable, séquestration du carbone par le retour à la terre, etc.

Ce mouvement est engagé progressivement depuis quelques années. Le temps semble venu de passer à la vitesse supérieure.


Acteurs publics et privés se mobilisent pour mettre en place des dispositifs efficaces et viables de gestion séparative des biodéchets. Quels sont ces projets ? Les conditions de leur succès ? Les freins à lever ?

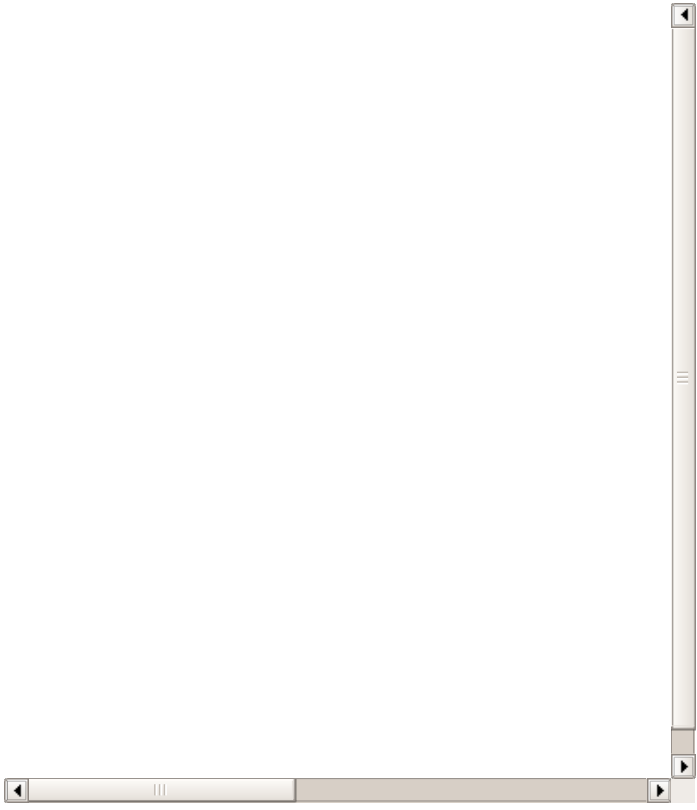
Le projet européen Bin2Grid vise à promouvoir la collecte sélective des déchets alimentaires comme source d'énergie, leur conversion en biogaz, le raffinement en biométhane et l'utilisation de celui-ci dans un réseau associé de stations-service sur 4 territoires : les villes de Zagreb (Croatie), Skopje (Macédoine) et Malaga (Espagne) ainsi que la région Île-de-France.

### Repères :

En 2025, le tri s'imposera à tous comme le prévoit la loi sur la Transition énergétique.

### Documents :

 [Programme](#)



---

**Source URL:** <http://www.ordif.com/agenda/tri-la-source-des-biodechets>